

MG International S.A. Rapport annuel 2020

MG INTERNATIONAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 516 004,60 euros Siège social : Z.I. Athélia IV – 163 avenue des Tamaris, 13705 La Ciotat Cedex 441 743 002 R.C.S. Marseille

RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

I. Rapport d'activité 2020 – Situation et évolution de l'activité de la société et des filiales au cours de l'exercice clos - Faits marquants - Evénements postérieurs à la clôture – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

1.1 Présentation générale des branches d'activité

MG International est une filiale de Maytronics Ltd, société de droit israélien fondée en 1983, créateur et un des leaders mondiaux des robots électriques de nettoyage de piscine avec la marque *Dolphin*.

MG International regroupe plusieurs branches d'activité au sein du marché des équipements de piscine.

La branche Piscines Privées exploitée par MG International depuis le siège situé à La Ciotat, opère sous le nom commercial « Maytronics France » et participe ainsi au renforcement de la marque Maytronics au niveau mondial.

La branche piscines privées propose sur le territoire français aux revendeurs et aux fabricants de matériel de piscine :

 Des solutions de nettoyage des piscines avec les gammes de robots électriques de marque Dolphin, produit historique de Maytronics Ltd, également commercialisés sous des marques distributeurs.

Pour ces produits, MG International (« Maytronics France ») est l'importateur des produits du groupe et se concentre sur le marketing et la vente des équipements sur le territoire national.

Ces activités sont soutenues par un centre logistique (externalisé) situé à proximité d'Aix en Provence, et par un centre de SAV et de pièces détachées situé à La Ciotat.

- Des solutions de sécurité piscine avec :
 - Des couvertures automatiques de piscine dont MG International (« Maytronics France ») est le concepteur et le fabricant, s'appuyant sur une usine de fabrication de 4 500m2 basée à La Ciotat.
 - Des alarmes pour la sécurité des piscines privées, activité historique de MG International SA, dont la fabrication est confiée à Maytronics Ltd.

Le chiffre d'affaires de la branche piscines privées de MG International est réalisé par des ventes B to B aux

magasins et aux constructeurs de piscines.

MG International (« Maytronics France ») estime disposer de 2.200 points de ventes actifs sur le territoire national, au travers de ses ventes directes et des ventes indirectes via ses distributeurs.

La branche Sécurité Piscines Publiques développe et commercialise un système breveté de surveillance assistée par ordinateur pour la détection de novades sous la marque *Poséidon*.

Poséidon opère depuis l'établissement secondaire de Boulogne Billancourt et depuis la filiale Poséidon Technologies Inc., basée à Atlanta aux Etats-Unis. La R&D et les études sont basées en France tandis que les opérations (installation et maintenance hardware et software) se répartissent entre les deux structures.

Poséidon est également présent en Asie du sud-est au sein d'un groupement d'entreprises conjointes et solidaires qui comprend la filiale australienne de Maytronics Ltd.

Le chiffre d'affaires de *Poséidon* inclut les activités en France et à l'international à l'exclusion des Etats-Unis. L'activité de *Poséidon* aux Etats-Unis à travers la filiale Poséidon Technologies Inc., représentant environ 10% de l'activité de cette branche, n'est pas intégrée dans les états financiers de MG International.

Poséidon travaille directement avec les donneurs d'ordre publics et également avec des opérateurs privés qui construisent et/ou exploitent des piscines publiques en France, Belgique, Suisse, Allemagne, Suède, Pologne, Luxembourg ainsi qu'aux Etats-Unis et en Asie du sud-est et s'appuie sur un réseau de distribution à valeur ajoutée dans d'autres pays tels que le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark, la Chine et le Japon.

Les contrats de maintenance qui comprennent le plus souvent les remplacements de pièces, la main d'œuvre, et la garantie de maintien en condition opérationnelle des sites constituent un engagement de longue durée.

1.2 Activité 2020 par Business Unit – Faits marquants de l'exercice écoulé

Branche Piscines Privées

Etat du marché français de la piscine privée en 2020

Le marché de la piscine a connu une progression de 22% au cours de l'exercice 2020, favorisé par l'environnement de crise sanitaire, profitant du report de la demande des consommateurs vers les activités d'équipement de la maison et de bien-être.

Le marché français de la piscine a atteint en 2020 son record historique, et la croissance, après un ralentissement au cours du deuxième trimestre, s'est accélérée au cours des troisième et quatrième trimestres.

En effet, la demande des consommateurs pour la construction de piscines privées est très élevée, et le parc installé de piscines en France a été réévalué lors d'une étude conduite par la Fédération des Professionnels de la Piscine à 1,45 millions de piscines enterrées et 1,45 millions de piscines hors sol durables de plus de 10m2, représentant un marché stable et récurrent pour les professionnels du secteur.

Robots nettoyeurs de piscine

Situation commerciale et pénétration du marché français

Le groupe Maytronics Ltd conçoit et fabrique les gammes de robots nettoyeurs de piscine, sous la marque principale *Dolphin*, et sous des marques de distributeurs. Maytronics Ltd fait partie des leaders mondiaux de ce

marché.

Les sociétés concurrentes comprennent notamment le groupe Fluidra, qui a procédé en 2018 à une fusion avec la société Zodiac et devient ainsi le second acteur sur le marché des robots électriques nettoyeurs de piscine, comprenant également les groupes Hayward et BWT.

Une des principales caractéristiques de Maytronics Ltd sur ce marché est sa stratégie de développement qui différencie très fortement les offres en fonction des canaux de distribution. MG International peut ainsi mettre en place des politiques de distribution adaptées aux exigences des principaux marchés.

Le robot électrique de piscine s'impose depuis quelques années comme le système le plus plébiscité de nettoyage des piscines. MG International – Maytronics France, leader du marché français, a participé à construire ce succès, en s'appuyant notamment sur les performances et sur la fiabilité des robots *Dolphin*.

Alors que le marché du robot électrique était estimé à 65 000 ventes annuelles en 2013, la société estime que le total des appareils vendus sur le marché français a dépassé les 180 000 unités en 2020 (progression de plus de 15% par an sur les six dernières années). Cette progression du marché total va se poursuivre durablement sous le double effet du marché de premier équipement et du marché de renouvellement.

Concernant l'entretien et la maintenance, les robots électriques nécessitent une à deux réparations importantes durant leur cycle de vie, et la société constate la hausse continue de la vente de pièces détachées pour entretenir le parc installé.

En France, la société MG International estime détenir 48% du marché des robots électriques de nettoyage de piscine et la distribution des robots *Dolphin* constitue le premier poste du chiffre d'affaires de MG International.

Réseau sélectif de revendeurs pour les robots 'S-Series' et 'M-Series'

Depuis le 15 juin 2013, MG International - Maytronics France s'appuie sur un réseau sélectif de revendeurs pour ses lignes de produit 'Serie S' et 'Serie M', qui participent à l'image qualité de la marque et qui assurent auprès des consommateurs l'exécution du contrat d'entretien *Dolphin Service*.

Le réseau regroupe à la fois les points de ventes de plusieurs enseignes nationales et les points de vente indépendants (dont une partie est membre du programme 'Elite' de mise en avant des revendeurs). En 2020 MG International - Maytronics France estime être représenté pour ces lignes de produits dans plus de 1 200 boutiques en France, pour un total national de 2 100 points de vente spécialisés piscine (hors grande distribution).

Politique de stocks

MG International - Maytronics France propose aux grands réseaux de distributeurs de piscines ainsi qu'à ses revendeurs Elite des programmes d'achat anticipés « Early buy ».

Ces programmes sont soutenus par une politique de stocks élevés, représentant 18 500 robots à disposition en stock en fin d'exercice 2020

En outre la filiale contribue à faciliter la croissance du groupe, en cherchant à optimiser les capacités industrielles des deux usines de la maison mère Maytronics Ltd en Israël, et en anticipant autant que possible ses achats, pour maintenir un niveau élevé de production sur les lignes d'assemblage durant les mois d'hiver. Après un été 2020 exceptionnel, MG International a dû reconstituer ses stocks en fin d'année.

Robots nettoyeurs de piscine pour les piscines collectives et les piscines municipales

MG International – Maytronics France propose également aux opérateurs de bassins à usage collectif des solutions de nettoyage des piscines à travers une gamme dédiée de robots électriques de marque *Dolphin*, tant sur le segment des piscines municipales que sur celui des 'HMAC' (Hôtels, Motels, Résidences, Campings).

MG International – Maytronics France répond systématiquement aux appels d'offres lancés par les municipalités ou les communautés d'agglomérations pour le nettoyage des piscines publiques.

Les équipes de MG International - Maytronics France assurent également l'entretien et la maintenance sur site des robots.

Couvertures automatiques de piscine

Croissance continue du marché français des couvertures automatiques de piscine

Alors que les couvertures de piscines avaient longtemps été regardées comme l'un des produits de sécurité conformes aux exigences de la loi sécurité piscine de janvier 2003, ce produit devient de plus en plus un élément de design prisé des consommateurs et il est inclus dans de nombreux projets de construction de piscines neuves.

La conjonction des besoins de sécurité piscine et des tendances liées au design et au confort ont permis la croissance du marché au-delà de 40 000 unités vendues par an, tandis que le marché était estimé à 22-25 000 ventes annuelles en 2013.

Optimisation des capacités industrielles

L'usine de couvertures automatiques de La Ciotat conduit depuis 2018 un important programme d'amélioration, en adoptant au quotidien les techniques du *Lean Manufacturing*.

La saison 2020 s'est soldée par un niveau d'excellence industrielle au-delà des attentes, et qui a notamment permis de maintenir tout au long de la saison des délais de fabrication inférieurs à neuf jours, qui est un niveau particulièrement appréciable pour des produits réalisés sur-mesure. Cette performance a permis à la Société de se démarquer de ses concurrents et de conquérir de nouveaux clients.

Pour accompagner la croissance prévisible, la Société a validé un investissement de doublement de la capacité usine. La réalisation de ce projet industriel devant notamment se matérialiser par le démarrage d'une nouvelle ligne automatisée de fabrication à partir d'avril 2021.

En outre le bureau d'études couvertures permet dorénavant d'exécuter des projets de couvertures de plus en plus complexes, et apportant une plus grande valeur aux piscinistes.

Alarmes de piscine

MG International - Maytronics France, avec ses gammes d'alarme *Maytronics Précisio*, *Aqualarm* et *Aquasensor*, contribue à la prévention des noyades, en collaboration avec le travail d'éducation réalisé par les pisciniers.

L'alarme de piscine est une solution unique parmi les produits de sécurité, qui permet d'avertir les adultes responsables à l'instant même où leur intervention est nécessaire. Le produit est homologué en tant que dispositif autonome de sécurité, mais il peut également venir en complément d'un autre dispositif de sécurité, telle l'alarme *Espio* qui est compatible avec les couvertures automatiques de piscines.

Le Ministère des Sports a lancé durant l'année 2019 un plan « Aisance Aquatique », fortement relayé dans les médias, visant à la prévention générale des noyades (en mer, en rivière, en piscine), qui contribue au maintien d'un haut niveau de vigilance sur la sécurité piscine.

En 2020 les ventes de MG International ont progressé en valeur de 3% pour les alarmes de piscine.

Branche Sécurité des Piscines Publiques



La Business Unit *Poséidon* spécialisée dans la détection automatique des noyades en piscines publiques a connu en 2020 une baisse des ventes de 11 %. L'activité d'installation de nouveaux systèmes a été fortement impactée par l'environnement de crise sanitaire en raison de la fermeture de la majorité des piscines publiques et du ralentissement des opérations de construction. L'activité de maintenance des systèmes en service a en revanche contribué à limiter la baisse globale du chiffre d'affaires permettant à la Business

Unit de rester profitable.

Les ventes de systèmes dans le cadre des opérations de nouvelles constructions et de restructurations du parc existant se sont essentiellement réalisées en Europe et notamment en Belgique, avec le démarrage du plan piscines en Wallonie où 33 piscines se partagent 55 millions d'euros sous forme de subsides pour rénover leurs infrastructures et dans certains cas, installer des systèmes de détection des noyades.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Un marché de la Piscine privée qui reste bien orienté

L'année 2021 a démarré dans un contexte de challenge pour les professionnels de la piscine quant à leur capacité à satisfaire une demande attendue en forte hausse. En conséquence, les commandes dites de présaison pour l'activité robots électriques de piscine ont significativement progressé par rapport aux années précédentes. Il est trop tôt à ce stade pour savoir si la demande des consommateurs permettra d'absorber tous les volumes commandés par les professionnels.

La demande continue également de croître de façon significative pour l'activité de couvertures, dans la continuité du dynamisme observé en 2020.

Un probable décalage des revenus liés aux piscines publiques

La pandémie de Covid-19 a pour conséquence la fermeture *sine die* des piscines publiques dans la très grande majorité des pays où *Poséidon* opère et à l'arrêt temporaire des chantiers en cours.

Cette situation inédite empêche toute projection fiable en matière de perspectives à court terme. Les conséquences à moyen terme se traduiront par un retard en matière de facturation.

Nous devons également nous attendre au niveau politique à une rehiérarchisation des priorités.

1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux articles L.441-14, D.441-6, A.441-2 du Code de commerce, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Article D.441-6 I-1°: factures reçues non réglées à la date de clôture de

Article D.441-6 I-2°: factures émises non réglées à a date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

rexercice dont le terme est echi					a ua	te de cioto	iie de i exe	cicle doni	ie teillie es	Lechu		
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de Paiemer	nt _					_						
Nombre de fatures concernées	303					152	450					255
Montant total des factures												
concernées TTC	1 210 739 €	166 942 €	43 469 €	5 184 €	108 364 €	323 959 €	1 405 014 €	232 060 €	137 772 €	123 468 €	115 777 €	609 077 €
Pourcentage du montant total des												
achats TTC de l'exercice	8,61%	1,19%	0,31%	0,04%	0,77%	2,30%						
Pourcentage du chiffre d'affaires										•		
total TTC de l'exercice							1,99%	0,33%	0,20%	0,17%	0,16%	0,86%
(B) Factures exclues de (A) relative	s à des dettes et d	es créances litigi	euses									
Nombre de factures exclues											13	13
·												
Montant total des factures exclues											33 149 €	33 149 €
(C) Délais de paiement de référenc	e utilisés contract	uel ou légaux - a	rticle L.441-6 ou	article L.443-1	du Code de Co	ommerce						
Délais de paiement utilisés pour le	Dá	lais Légaux : suiv	ant la Loi I ME 6	O iours data d'ár	nission do fast	uro			élais légaux : 30	Liques data do f	acturo	
calcul des retards de paiement	De	iais Legaux . Suiv	ant ia LUI LIVIE O	o jours date d'er	iiissioii de Idcti	uie		D	ciais iegaux . 30	jours uate de i	acture	

Les dettes fournisseurs envers les autres sociétés du groupe font l'objet de délais de règlement spécifiques et représentent au 31 décembre 2020 un montant de 3.063 k€ contre 1.073 k€ à fin 2019.

Les créances clients envers les autres sociétés du groupe en activité font l'objet de délais de règlement spécifiques et représentent au 31 décembre 2020 un montant de 60 k€.

Les créances clients envers les filiales de MG international en cours de liquidation (MG Iberica et MG Brazil) et les créances clients inter compagnies dépréciées s'élèvent en valeur nette à 22 k€ au 31 décembre 2020.

1.6 Analyse de l'évolution des affaires - Information financière et non financière

Conformément à l'article L225-100-1 du Code commerce, nous devons notamment vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment aux paragraphes 1.1 à 1.5 et II.

1.7 Activités polluantes ou à risque

Néant.

1.8 Recherche et développement

Le groupe se situe sur un marché en perpétuelle évolution, nécessitant un fort investissement en matière de « recherche et développement ». Sur l'activité sécurité des piscines publiques (*Poséidon*) la société consacre chaque année plus de 10% de son chiffre d'affaires aux dépenses de R&D.

Au titre de l'exercice 2020 les activités de recherche et développement ont permis la poursuite ou la réalisation de différents projets.

Poséidon

La part du chiffre d'affaires consacrée à la R&D a été de 12 % au sein de l'établissement secondaire dédié à la sécurité des piscines publiques (*Poséidon*).

La mise en place de pratiques agiles au sein des équipes de R&D a permis d'accélérer le développement de la fonctionnalité de comptage des baigneurs et de mettre au point en un temps record un outil de contrôle de la distanciation du public présent dans le bassin.

Ces nouvelles solutions ont pu être proposées aux piscines publiques françaises équipées d'un système de détection des noyades Poséidon, dès le mois de juin 2020, à l'occasion de la réouverture des piscines publiques, afin de répondre efficacement aux recommandations sanitaires du Ministère Chargé des Sports et des ARS (Agences Régionales de Santé), en matière de limitation de la fréquentation des bassins et de maintien de la distanciation physique.



Le renforcement de l'équipe R&D par l'embauche, fin 2019, d'un ingénieur spécialisé en intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives en matière d'apprentissage automatique. Un premier objectif vise à améliorer à court terme les performances des caméras subaquatiques installées dans les bassins nordiques (bassins extérieurs chauffés, ouverts toute l'année) en discriminant les baigneurs statiques en position debout des nageurs en déplacement et en position horizontale. Le second objectif repose sur l'utilisation de caméras aériennes pour identifier, au début d'une trajectoire accidentelle, les signaux critiques précurseurs d'une noyade. Avec une part de marché mondial de l'ordre de 80%, *Poséidon* dispose de la plus importante base de données disponible pour mener à bien ces projets.

Couvertures automatiques de piscines

En 2020, nous poursuivons continuellement, notre développement de produits couvertures en améliorant qualité, usage et fonctionnalité. Aussi, la refonte de nos boitiers de commande nous a permis d'introduire des produits plus fiables, améliorant ainsi encore la qualité sur l'ensemble de notre gamme.

Les équipes de développement apportent leur support au projet industriel et marketing de l'entreprise en élargissant continuellement le portefeuille produits des couvertures de piscine et créant les solutions permettant la conquête de nouveaux segments de marché et la hausse des volumes.

Enfin, pour supporter le marché des petites piscines en plein essor, nous avons aussi obtenu la conformité à la norme NF P 90-308 de nos couvertures pour des petites piscines à partir de 2m de large.

Robots de piscines

La société MG International - Maytronics France agissant en tant que distributeur des robots *Dolphin*, elle ne participe qu'indirectement aux programmes de R&D relatifs aux robots de piscine conçus par sa maison mère Maytronics Ltd, notamment en validant les spécifications marketing des nouvelles gammes et en réalisant les tests de validation des produits auprès d'un cercle limité de revendeurs.

Le crédit d'impôt recherche inscrit dans les comptes de la Société au 31 décembre 2020 s'élève ainsi à 102 k€.

1.9 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, que la Société, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers autre que ceux soulevés aux paragraphes 1.1 à 1.8 ci-avant (et plus spécialement au paragraphe 1.4).

Les 3, 5 et 10 premiers clients ont représenté respectivement 27%, 38% et 50% du chiffre d'affaires total pour l'exercice 2020.

1.10 Pratiques anticoncurrentielles

Néant.

II. Examen des comptes et résultats de l'exercice 2020 - Proposition d'affectation du résultat 2020

Nous vous proposons maintenant d'examiner les comptes annuels retraçant l'activité de la société MG International au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes qui sont soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité, de telle sorte que l'énonciation des résultats vous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

2.1 Examen des comptes et résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020

2.1.1 Compte de résultat

La S.A. MG International affiche un chiffre d'affaires de 58 764 k€ pour l'exercice 2020 contre 47 521 k€ en 2019 soit une augmentation de 24%. Le contexte de crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur le marché de la piscine qui a au contraire bénéficié d'un effet d'opportunité, de nombreux foyers n'ayant pas pu partir en congés.

Les consommations de l'exercice s'élèvent à 38 997 k€ en augmentation de 25% par rapport à 2019 (31 206 k€), pour une marge brute de 19 767 k€ contre 16 315 k€ en 2019.

Le taux de marge brute est en diminution à 33,6% contre 34,3% en 2019.

Les charges d'exploitation courantes restent stables (+ 1%) à 13.201 k€ (contre 13.017 k€ pour 2019) marquées par :

- les autres achats et charges externes qui restent stables pour atteindre 6 411 k€ au 31 décembre 2020 (contre 6 417 k€ en 2019) du fait d'un niveau moins élevé des frais marketing en l'absence du Salon mondial de la piscine en 2020 (annulation liée à la crise de la Covid19);
- des charges de personnel stables qui s'élèvent à 6 358 k€ pour l'exercice 2020 (contre 6 222 k€ pour 2019), bien que l'effectif de la société soit passé de 90 personnes à fin 2019 à 93 personnes à fin 2020, le dispositif de chômage partiel mis en place par le Gouvernement dans le cadre de la crise de la Covid19 a permis une économie de 106 K€, et
- les impôts et taxes (hors IS) qui augmentent pour leur part de 14%.

Les charges d'exploitation courantes hors consommations et avant dotations restent maitrisées puisque celles-ci représentent 22% du chiffre d'affaires en 2020 contre 27% en 2019.

Les dotations d'exploitation nettes des reprises s'élèvent à 953 k€ en 2020 (874 k€ en 2019) essentiellement composées des amortissements relatifs à l'outil de production, aux différents réaménagements opérés dans l'usine ainsi qu'à la dépréciation des stocks.

Les autres produits d'exploitation nets des autres charges d'exploitation représentent une charge nette de 15 K€ (contre 114 k€ en 2019) et n'appellent pas de commentaire particulier.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en forte augmentation (+122%) constituant un bénéfice d'exploitation de 5 628 k€ contre un bénéfice de 2 537 k€ en 2019.

Le résultat financier de l'exercice est une perte de - 115 k€ (contre - 95 k€ pour 2019), principalement composé de la charge d'intérêts sur la dette à long-terme et les emprunts bancaires moyen-terme contractés en 2017 et 2018 et des variations de change.

Le résultat exceptionnel se traduit par une perte de − 63 k€ contre - 427 k€ pour l'exercice 2019. Aucune dépréciation du fonds de commerce relatif à l'activité « Sécurité Piscines Publiques » n'a été passé au titre de l'année 2020.

Le poste impôt sur les sociétés (539 k€) correspond au produit d'impôt relatif au crédit d'impôt recherche pour 102 k€ et à l'impôt sur les bénéfices pour - 641 k€.

L'exercice 2020 se solde ainsi par un bénéfice net de 4 773 k€ en forte progression (+ 158 %) par rapport à 2019 où il s'établissait à 1 852 k€.

2.1.2 Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 7 257 k€, contre 7 212 k€ pour l'exercice 2019.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 1 733 k€ contre 1 216 k€ pour l'exercice 2019.

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2020 à la somme nette de 151 k€ contre 188 k€ pour l'exercice 2019.

Le total de l'actif immobilisé s'élève donc à la somme nette de 9.139 k€ au 31 décembre 2020. Il s'élevait à 8 616 k€ au 31 décembre 2019.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 25 158 k€ (contre 18 701 k€ en 2019), comprenant principalement :

- o des stocks de matières premières pour 1 560 k€ (contre 1 720 k€ pour 2019) et des stocks de produits finis et marchandises pour 9 353 k€ (contre 10 809 k€ pour 2019) ;
- o des créances clients et comptes rattachés pour 2 816 k€ (contre 2 534 k€ pour 2019) ;
- o des créances fiscales pour 743 k€ (contre 855 k€ pour 2019) ;
- o d'autres créances pour 329 k€, contre 438 k€ l'exercice précédent ;
- o une trésorerie de 10 359 k€ contre 2 345 k€ pour 2019 ;
- o des charges constatées d'avance pour 179 k€.

Passif

Le capital social demeure fixé à 516 004.60 euros.

Le montant du poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est également resté inchangé à 9 248 418 € au 31 décembre 2020.

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2020, la réserve légale reste inchangée à 51 601 €.

Le compte de report à nouveau s'élève à 3 477 146 € au 31 décembre 2020.

Avec un résultat positif de 4 772 923 €, et compte tenu de provisions réglementées, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 18 125 k€ au 31 décembre 2020 contre 13 352 k€ au 31 décembre 2019.

Les provisions pour risque sont passées de 397 k€ au 31 décembre 2019 à 500 k€ au 31 décembre 2020. Les provisions pour charges s'établissent à 358 k€, contre 315 k€ pour 2019.

L'endettement financier (hors prise en compte de la trésorerie disponible) s'élève à 5 997 k€ contre 6 812 k€ pour 2019. Il est principalement composé d'un emprunt moyen-terme pour un montant de 790 k€ souscrit le 10 mai 2017 sur 5 ans, au taux fixe de 1,45% l'an, d'un second emprunt moyen-terme pour un montant de 1 294 k€ souscrit le 10 août 2018 sur 5 ans, au taux fixe de 1,50%, d'un PGE pour un montant de 3 000 k€ souscrit le 28 mai 2020, d'un second PGE pour un montant de 900 k€ souscrit le 10 juin 2020 et d'intérêt courus pour 13 k€.

Le ratio Endettement net / Fonds propres (gearing) s'élève à - 28% au 31 décembre 2020. Il s'élevait à 33% au 31 décembre 2019. En raison de la trésorerie générée au cours de l'exercice 2020, le solde des disponibilités et des dettes financières est dorénavant positif.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 4 597 k€ au 31 décembre 2020 (contre 2 494 k€ pour 2019), dont 3 063 k€ dus à Maytronics Ltd, actionnaire majoritaire, contre 1 073 k€ au 31 décembre 2019. Cette hausse de la dette envers la société mère résulte de la reconstitution des stocks après un été 2020 exceptionnel (confère paragraphe 1.2 Politique de stocks).

Les dettes sociales et fiscales s'élèvent à 2 313 k€ contre 1 945 k€ pour 2019.

Les autres dettes, enfin, s'établissent à 1 726 k€ contre 1 700 k€ pour 2019.

Le total du bilan au 31 décembre 2020 ressort donc à la somme de 34 476 k€, contre 27 437 k€ au 31 décembre 2019.

Pour plus d'information, le Conseil vous invite à vous référer à l'annexe des comptes sociaux, jointe au rapport des commissaires aux comptes.

2.2 Société contrôlées - Prises de participations ou de contrôle – Succursales existantes

2.2.1 Les fermetures entreprises en 2008 et 2009 des sociétés MG Iberica (Espagne) et MG Brazil (Brésil), sont toujours en cours à la clôture de l'exercice 2020. Pour mémoire les comptes de ces filiales sont établis en valeur liquidative et les actifs comptabilisés au sein de MG International relativement à ses filiales sont enregistrés à leur valeur recouvrable.

La Société contrôle les sociétés suivantes :

- Poséidon Technologies Inc. (Etats-Unis d'Amérique), détenue à 100% par MG International, dont les activités sont décrites à la section I du présent rapport. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires HT de 390 k€ et un résultat net de 78 k€.
- MG Iberica (Espagne), sans activité, en cours de liquidation.
- MG Brazil (Brésil), sans activité, en cours de liquidation.
- **2.2.2** Aucune prise de participation ou de contrôle dans des sociétés n'est intervenue au cours de l'exercice 2020.
- **2.2.3** Conformément à l'article L. 232-1 II du Code de commerce, il est fait mention des succursales existantes de la Société :

- Succursale située 3 rue Nationale, 92100 Boulogne-Billancourt (Siret : 441 743 002 00046 RCS NANTERRE).
- **2.2.4** Informations sur les participations croisées Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régularisation desdites participations : néant.

2.3 Résultats financiers du Groupe MG international au 31 décembre 2020

Depuis le 1er janvier 2009, MG International S.A. ne produit plus de comptes consolidés.

En effet, la société bénéficie de droit de l'exemption visée à l'article L233-17 du Code de commerce.

Il est rappelé que les comptes de MG International et ses filiales sont consolidés au sein du groupe constitué par Maytronics Ltd.

2.4 Charges fiscalement non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comptabilisent 110 656 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal, représentant un impôt supplémentaire de 15 500 euros.

2.5 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 4.772.923 €.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Report à nouveau ».

Le poste « Report à nouveau » passerait ainsi de :

 Report à nouveau avant affectation du résultat 	3.477.146 €
- Résultat de l'exercice 2020	<u>4.772.923</u> €
- Solde du Report à nouveau après affectation	8.250.069 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :

Au titus de l'exercice	Revenus éligibl	Revenus non éligibles		
Au titre de l'exercice	Dividendes	Autres revenus distribués	à la réfaction	
2017 (12/2017)	Néant	-	-	
2018 (12/2018)	Néant	-	-	
2019 (12/2019)	Néant	-	-	

2.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce,

le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

III. Opérations sur le capital au cours de l'exercice 2020

Aucune opération sur le capital de la Société n'a été réalisée au cours de l'exercice 2020.

IV. Commissaires aux comptes

Nos commissaires aux comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

Nous vous précisons que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire a été renouvelé par l'Assemblée générale mixte du 25 juin 2019 pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Compte tenu des nouvelles dispositions légales applicables, la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant ne s'impose plus à notre Société.

V. Renseignements relatifs à la composition du capital social, à la répartition du capital et à l'autocontrôle – Participation des salariés au capital – Ajustements liés aux valeurs mobilières

5.1 Composition du capital social

Au cours de l'exercice 2020, le capital social est demeuré inchangé. Il s'élève à 516.004,60 euros et est composé de 5.160.046 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune représentant 8.128.038 droits de vote.

5.2 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L233-7 et L233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

	Nombre d'actions au 31 décembre 2020	% capital au 31 décembre 2020	% droits de vote au 31 décembre 2020
Maytronics Limited société de droit israélien dont le siège social est situé à Kibbutz Yizre'el, Israël	3 768 365	73,03%	82,45%
Flottant	1 356 626	26,29%	16,69%

Pour information, Maytronics Ltd a augmenté sa participation dans MG International en plusieurs étapes depuis 2008, et notamment lors d'une augmentation de capital réalisée le 30 juin 2011, lors d'achats d'actions intervenus hors marché en 2013 et sur le marché en 2016 et 2017 puis lors d'une augmentation de capital réalisée le 24 juillet 2018.

5.3 Autocontrôle

La Société ne détient aucune action en autocontrôle.

5.4 Participation des salariés au capital

5.4.1 Participation des salariés via un PEE

Au 31 décembre 2020, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

Les salariés de la Société ne détiennent aucune action au nominatif à l'exception de M. Chareyron, administrateur.

5.4.2 Options de souscription/d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du code de commerce, votre Conseil vous informe qu'aucune option de souscription et d'achat d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice 2020.

5.4.3 Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L225-197-4 du code de commerce, votre Conseil vous informe qu'il n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2020.

5.5 Ajustements en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital

Néant.

VI. Opérations réalisées par la Société sur ses propres actions - Programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les opérations réalisées par la Société sur ses propres actions, en ce inclus les achats d'actions mises en place au sein de la Société au cours de l'exercice clos.

La Société n'a pas procédé à des opérations sur ses propres actions, ni à des rachats d'actions au cours de l'exercice 2019 dans le cadre des articles L.225-208, L. 225-209, L. 225-209-2, L. 228-12 et L. 228-12-1 du Code de Commerce.

VII. Evolution du titre - Risque de variation de cours

L'année 2020 a débuté au cours de 2,9 euros, restant stable jusqu'à mi-mars pour toucher un point bas à 2,02 euros le 30 mars. Dès le 30 mars, le cours est remonté à 2,48 euros pour ensuite progresser sur le reste de l'année, avec un point haut à 4,9 euros le 17 septembre. Le cours au 31 décembre 2020 s'établit à 4,34 euros, représentant une capitalisation boursière d'environ 22,4 millions d'euros.

Il est à noter que depuis le mois de février 2014 la cotation du titre s'effectue au fixing et plus en continu du fait du faible volume de transactions enregistré.

Cotation du titre MG International sur Euronext Growth.

Code valeur: ISIN FR0010204453

VIII. Etat récapitulatif des opérations des dirigeants et personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la société réalisées au cours de l'exercice écoulé (art. 223-23 du règlement général de l'AMF)

Aucun dirigeant ou personne mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier n'a procédé, au cours de l'exercice 2020, à des transactions sur les titres de la Société pour un montant cumulé supérieur à 20.000 euros.

IX. Prêts à moins de 3 ans consentis par la Société à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant (art. L. 511-6 3 bis al. 2 et art. R.511-2-1-1 et s. du Code monétaire et financier)

Néant.

X. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

10.1 Modalités d'exercice de la Direction générale

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} octobre 2012, le Conseil d'administration de la Société a opté pour une distinction entre les fonctions de Président et de Directeur général. Le Conseil d'administration du 27 juin 2018 a décidé de maintenir cette dissociation.

La présidence est assurée par Monsieur Eyal Tryber depuis le Conseil d'Administration du 2 mars 2016, pour la durée de son mandat d'administrateur qui venait à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Aux termes des résolutions de l'Assemblée générale du 26 juin 2018, le mandat d'administrateur de Monsieur Eyal Tryber a été renouvelé pour une durée de six exercices.

En conséquence du renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Eyal Tryber lors de l'Assemblée générale du 26 juin 2018, le Conseil d'administration du 27 juin 2018 a décidé :

- de renouveler Monsieur Eyal Tryber dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur;
- de maintenir la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, et a, en conséquence, pris acte de la poursuite du mandat de Monsieur Vincent QUERE en qualité de Directeur général de la Société.

Il est rappelé que la direction générale est assumée par Monsieur Vincent Quéré qui a été nommé Directeur général de la Société par les Conseil d'administration des 26 juin et 1^{er} octobre 2012 puis confirmé ultérieurement dans ces fonctions.

10.2 Mandat des administrateurs – Fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société

Nous vous rappelons que le conseil d'administration de la Société est actuellement composé de quatre membres à savoir :

- **Monsieur Eyal Tryber** nommé par l'AGO du 26 juin 2012 renouvelé pour une durée de six années par l'AGO du 26 juin 2018.
- **Monsieur Olivier Chareyron** nommé par l'AGE du 18 mars 2005 renouvelé pour une durée de six années par l'AGO du 30 juin 2011 puis renouvelé pour une durée de six exercices par l'AGO du 27 juin 2017.
- La société Maytronics Ltd, société de droit Israélien, représentée par Monsieur Menahem Maymon, nommé administrateur par l'Assemblée Générale du 24 avril 2008, mandat renouvelé pour une durée de six exercices par l'AGO du 26 mai 2020.
- **Monsieur Sharon Goldenberg** coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 mars 2016 en remplacement de Yuval Beeri (démissionnaire avec effet au 2 mars 2016), cooptation ratifiée par l'AGO du 20 juin 2016 pour la durée du mandat restant à effectuer, soit pour une durée d'un an. Mandat renouvelé pour une durée de six exercices par l'AGO du 27 juin 2017.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

M. Eyal Tryber est par ailleurs:

- CEO de Maytronics Ltd
- Chairman de Maytronics US
- Chairman de Maytronics Australia

M. Menahem Maymon (représentant de Maytronics Ltd.) est par ailleurs :

- Administrateur de Maytronics US
- Administrateur de Maytronics Australia
- Administrateur de Maytronics Spain

M. Sharon Goldenberg est par ailleurs:

- Administrateur de Maytronics US
- Administrateur de Maytronics Australia
- Administrateur de Maytronics Spain

M. Vincent Quéré est par ailleurs :

- President et CEO de Poseidon Technologies Inc.
- M. Olivier Chareyron n'exerce aucun autre mandat.
- M. Olivier Chareyron est titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée depuis le 2 février 2004 en qualité de Directeur Recherche et Développement ; ce contrat est maintenu avec sa rémunération propre. L'Assemblée générale avait constaté que ce contrat correspondait bien à un emploi effectif conformément à l'article L225-22 al 1 du Code de Commerce.

10.3 Conventions

10.3.1 Conventions réglementées

Nous vous signalons que les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions du Code de commerce, visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des exercices antérieurs, font l'objet d'un rapport que le Commissaire aux comptes vous soumet.

A ce titre, il y est indiqué que le Conseil d'administration du 7 décembre 2020 a autorisé la signature d'un nouvel avenant prévoyant le remboursement anticipé intégral de la créance détenue par Maytronics Ltd sur MG International d'un montant de 2,7 M€. Ce remboursement a été réalisé en décembre 2020.

10.3.2 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice clos, aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des administrateurs et/ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre Société, et
- d'autre part, une filiale de la Société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, le contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce,

à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

10.4 Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital est présentée dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

Date de l'assemblée générale des actionnaires	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le Conseil d'Administration
25 juin 2019	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour d'une durée de 26 mois à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société pour un montant nominal maximum de 600 000 € ou à l'attribution d'un titre de créance pour un montant nominal maximum de 600 000 €, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	25 août 2021	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation
25 juin 2019	AGM du 25 juin 2019 : Délégation de compétence au Conseil d'administration d'une durée de 38 mois en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de la Société ou à certaines catégories d'entre eux, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce.	25 août 2022	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation
25 juin 2019	AGM du 25 juin 2019: Délégation de compétence au Conseil d'administration d'une durée de 38 mois en vue de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, dans le cadre des articles L.225-177 à L. 225-185 du code de commerce.	25 août 2022	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation
25 juin 2019	AGM du 25 juin 2019 : Délégation de compétence au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés en vertu des articles L.225-129-6 al.1 du Code de commerce et L.3332-18 du Code du travail – Suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés.	25 août 2021	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation

10.5	Information sur les restrictions de levée des options et les obligations de conservation des actions pour les dirigeants bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites
Néant.	
	Le Conseil d'administration
	Le Gonseil d'administration

Annexe 1

Tableau relatif aux résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (art. R225-102 du Code de commerce)

Tableau des 5 derniers exercices	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
Capital social	516 005	516 005	516 005	430 004	430 004
Nombre d'actions	5 160 046	5 160 046	5 160 046	4 300 039	4 300 039
Résultat global des opérations effectives (en K€)					
Chiffre d'affaires HT	58 764	47 521	42 188	36 498	29 564
Bénéfice avant impôt, amortissement et provisions	6 152	3 282	2 736	1 932	1 136
Impôts sur les bénéfices (*)	641	163	111	-74	-109
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	4 773	1 852	1 652	1 348	590
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
(*) les impôts négatifs correspondent au crédit d'impôt recherche et au carry-back					
Résultat des opérations, réduit à une seule action (en € par action)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissement et provisions	1,07	0,60	0,51	0,47	0,29
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	0,92	0,36	0,32	0,31	0,14
Dividende net versé à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel (**)					
Nombre de salariés	93	90	84	75	64
Montant de la masse salariale	4 133	4 164	3 870	3 588	2 958
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (**) hors personnel temporaire et mandataires sociaux non salariés	1 866	1 712	1 569	1 437	1 220



MG International

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG Audit Immeuble Le Calypso Quartier Euromed 48, quai du Lazaret 13002 Marseille Tél.: +33 (0) 4 91 23 98 00 www.ey.com/fr

MG International

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société MG International,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MG International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes, règles et méthodes comptables

Le paragraphe IV.3 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés.

Le paragraphe IV.5 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels présente les méthodes comptables relatives à la dépréciation des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons analysé le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels et nous avons apprécié leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.



Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour



fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 14 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG Audit

Xavier Senent

MG International

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2020

I. Etats Financiers

BILAN ACTIF

			31/12/2020		31/12/2019
En €.		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	Note 1				
Frais d'établissement		229 056	229 056	0	0
Fonds Commercial		19 787 001	13 030 915	6 756 086	6 756 086
Autres immob. Incorp., avances et acptes		4 011 834	3 599 862	411 972	353 041
Immos en cours		88 817		88 817	103 041
Immobilisations corporelles	Note 2				
Terrains		0	0	0	0
Constructions		898 583	494 483	404 099	389 699
Installations tech., matériels, outillage Autres immob. corporelles		2 517 770 1 241 736	2 087 646 826 674	430 125 415 062	468 536 275 480
Immos en cours		482 627	020 074	482 627	81 211
Immobilisations financières	Note 3	402 021	Ĭ	402 021	01211
Participations et créances rattachées	Note 3	177 707	177 707	0	0
Autres immobilisations financières		150 698	177 707	150 698	188 453
			ŭ		
Total		29 585 829	20 446 343	9 139 486	8 615 548
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	Note 4				
Matières 1ères, approvisionnements		1 974 324	414 107	1 560 217	1 720 369
En-cours de production		0	0	0	0
Produits finis et marchandises		9 353 529	0	9 353 529	10 809 396
Créances	Note 5				
Avances et acomptes versés		0		0	0
Clients et comptes rattachés		3 669 923	854 334	2 815 588	2 533 868
Personnel		54 208		54 208	46 086
Créances fiscales		742 956		742 956	855 342
Autres créances		832 060	559 066	272 994	390 646
Autres					
VMP		0		0	466
Disponibilités		10 358 635		10 358 635	2 344 723
Total		26 985 633	1 827 507	25 158 126	18 700 895
COMPTES DE REGULARISATION	Note 11				
Charges constatées d'avance		178 864	0	178 864	120 173
Ecarts de conversion actif		0	0	0	0
Total		178 864	0	178 864	120 173
TOTAL ACTIF		56 750 326	22 273 850	34 476 476	27 436 615

BILAN PASSIF

En €.		31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	Note 6		
Capital social		516 005	516 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 248 418	9 248 418
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		51 601	51 601
Réserves règlementées			
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		3 477 146	1 624 763
Résultat de l'exercice		4 772 923	1 852 383
Subvention d'investissement		0	0
Provisions réglementées		59 275	59 275
Total		18 125 369	13 352 445
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
Total		0	0
PROVISIONS	Note 7		
Provisions pour risques		499 965	396 522
Provisions pour charges		358 039	315 139
Total		858 004	711 662
DETTES			
Autres emprunts	Note 8	5 996 703	5 812 023
Découverts, concours bancaires courants		0	1 000 000
Associés et dettes financières diverses		0	0
Avances et acomptes reçus s/ commandes		0	64 872
Dettes fournisseurs	Note 9	5 104 035	2 493 726
Dettes sociales		1 665 848	1 482 226
Dettes fiscales		645 748	462 644
Autres dettes		1 725 558	1 699 707
Total		15 137 892	13 015 197
COMPTES DE REGULARISATION	Note 11		
Produits constatés d'avance		355 211	357 312
Ecarts de conversion passif			
Total		355 211	357 312
TOTAL PASSIF		34 476 476	27 436 615

COMPTE DE RESULTAT

En €.		2020	% CA	2019	% CA		ation
	l	12 mois		12 mois		Euros	%
PRODUITS							
Vente de marchandises		56 353 427		45 049 054		11 304 374	25%
Prestation de services		2 410 598		2 472 408		(61 810)	-3%
Chiffre d'affaires	Note 12	58 764 025	100%	47 521 462	100%	11 242 563	24%
	11010 12	0	10070	41 021 402	10070		2170
Subventions d'exploitation	N-4- 40			40.005		00.457	4070/
Reprise de provisions	Note 13	123 123		42 965		80 157	187%
Autres produits		299 772		357 710		(57 938)	-16%
Autres produits d'exploitation		422 895	1%	400 675	1%	22 219	6%
CONSOMMATIONS							
Achats de marchandises		31 461 261		23 644 121		7 817 140	33%
Achats de matières 1ères et autres appros.		6 145 687		6 841 799		(696 112)	-10%
Variation de stock (mat. et march.)		1 389 773		720 522		669 251	93%
Achats et variations de stocks		38 996 722	66%	31 206 442	64%	7 790 280	25%
OUADOEO							
CHARGES		6 411 094		6 416 731		(F CO7)	00/
Autres achats et charges externes		431 733		378 538		(5 637) 53 195	0%
Impôts et taxes				4 411 161			14% 0%
Salaires et traitements		4 390 250				(20 911)	_
Charges sociales		1 968 593		1 811 112		157 480	9%
Dot. aux amortissements et provisions	Note 13	1 075 838		917 120		158 718	17%
Autres charges		284 324	050/	243 651	32%	40 673	17%
Autres charges d'exploitation		14 561 832	25%	14 178 313	32%	383 519	3%
Résultat d'exploitation		5 628 366	10%	2 537 382	5%	3 090 984	122%
Produits financiers		521		28 306		(27 785)	-98%
Charges financières		115 992		123 518		(7 526)	-6%
Résultat financier	Note 14	(115 471)	0%	(95 212)	0%	-20 259	21%
D (1)		40 co-	201	0.440.470	=0.6		1000/
Résultat courant		5 512 895	9%	2 442 170	5%	3 070 725	126%
Draduita avaantiannala		0		25 602		(DE 600)	-100%
Produits exceptionnels		63 336		25 602 452 202		(25 602)	
Charges exceptionnelles	Note 45		0%	452 292	-1%	(388 956)	-86% -85%
Résultat exceptionnel	Note 15	(63 336)	0%	(426 690)	-1%	363 354	-65%
Impôt sur les bénéfices et participation	Note 16	676 635		163 097		513 538	315%
Impor our les perionees et participation	NOTE 10	070 033		103 097		5 15 550	31370
Résultat de l'exercice		4 772 923	8%	1 852 383	4%	2 920 541	158%
Trobultur do l'exercice		7 7 7 2 323	3,0	1 002 300	- ,,,	2 020 041	.0070

Tableau des flux de trésorerie (en k€)	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	4 773	1 852
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements, dépréciations et provisions	992	1 229
Plus-values de cession, nettes d'impôt		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 911	(2 171)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	9 676	910
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(847)	(793)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(847)	(793)
Flore de Anta-comita litée acces ou fontières de Consequent		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	-	
Augmentation de capital en numéraire	-	4 000
Souscription de lignes de crédit court-terme	-	1 000
Remboursement de lignes de crédit court-terme	(1 000)	
Souscription d'emprunts	3 900	
Remboursements d'emprunts	(3 716)	(1 413)
Prêt aux sociétés liées		
Reclassement en trésorerie des cautions pour engagement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(816)	(413)
Variation de trésorerie	8 013	(295)
Trésorerie d'ouverture	2 345	2 640
Trésorerie de clôture	10 359	2 345

II. Faits majeurs de l'exercice

Crise sanitaire

Au cours du premier trimestre de l'année s'est déclenchée la crise sanitaire relative à la Covid-19. Cette pandémie a fortement impacté l'ensemble de l'économie mondiale. Le marché de la piscine fait partie des secteurs d'activité qui n'ont pas souffert de cette crise. Après un ralentissement au cours du premier confinement, les ventes ont fortement augmentées à partir du mois de mai en raison du report d'une partie des dépenses des ménages vers les biens d'équipement de la maison. Au cours du second trimestre, la Société a mis en place un certain nombre de mesures préventives, notamment un report de son plan de recrutement et la souscription d'un PGE (voir ci-dessous). A la suite du déconfinement, la pratique du télétravail a été instaurée de façon circonstanciée en fonction du niveau d'activité et de la nature des postes.

Souscription d'un prêt garanti par l'Etat

Pour faire face aux incertitudes liées à la crise sanitaire, la société a souscrit un prêt garanti par l'Etat auprès de ses deux partenaires bancaires à hauteur de 3,9 M€.

Remboursement anticipé de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd

Par convention en date du 7 décembre 2020, Maytronics Ltd et la Société ont convenu du remboursement anticipé de la créance de Maytronics sur la Société. Ce remboursement a été effectué en date du 14 décembre 2020.

III. Evènements post-clôture

Néant.

IV. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 modifié par l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

1. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la S.A. MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extensions internationales.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition.

Certains coûts de développement sont immobilisés dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation précisés par le CRC 2004-06. Ces projets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation. Cette durée tient compte des cycles de vie caractéristiques du produit relatif à ces projets ainsi que de leur obsolescence technique et commerciale.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

Frais d'établissement
Coûts de développement
3 ans à 5 ans
5 ans

Concessions, brevets, licences,
 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans)

2. Affectation des malis techniques

La société applique pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2016 le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 sur le traitement comptable des malis techniques de fusion.

L'application de cette nouvelle disposition règlementaire a conduit à reclasser en fonds de commerce les malis techniques, comptabilisés dans les comptes de la société au 1er janvier 2016, sur la base d'un nouvel examen des plus-values existantes.

3. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur d'utilité des fonds de commerce et marques sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme. Les méthodes de valorisation utilisées sont les suivantes :

- Méthode des flux de trésorerie actualisés pour les fonds de commerce
- Méthode dite des redevances pour les marques

Dans le cadre de ces tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2020 de la marque Aquasensor et des actifs incorporels issus des Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés Vision IQ et Aqualife. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années et le niveau d'investissement corrélé du groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2020 est de 8.74% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 0% ou 2% selon les marchés.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur ces actifs incorporels au titre de l'exercice 2020.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

 Installations techniques, matériel et outillage 	5 à 9 ans
Construction sur sol d'autrui	10 ans
 Matériels industriels 	5 ans
 Aménagements et installations 	5 ou 10 ans
Mobilier	5 ans
 Matériel de bureau et informatique 	1 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans

5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

6. Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

7. Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

Il est en outre précisé que la société souscrit un contrat d'assurance recouvrement auprès d'une société française d'assurance-crédit.

Les mouvements de provision correspondent aux litiges nés ou dénoués sur l'exercice.

8. Créances sur l'Etat, Impôt sur les sociétés

Après imputation des déficits reportables, la S.A. MG International est redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2020.

Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre des exercices 2016 à 2020.

9. Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International, elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

11. Ecarts de conversion

L'application du règlement ANC 2015-05 est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites dans des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

12. Provisions réglementées

Dans le cadre des prises de participation et rachat de titres la société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et font l'objet de provisions règlementées.

Lorsque les titres sont sortis du patrimoine de la société (cession ou liquidation) les amortissements dérogatoires correspondants sont repris.

13. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont de deux ou trois ans sur les gammes de produits « piscine privée » et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques (système Poséidon).

14. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

En l'espèce, ils sont reconnus dans le cadre des contrats d'installation du système Poséidon et de la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

V. Informations détaillées Actif – Passif

Note 1 - Immobilisations incorporelles

En k€ Immobilisations incorporelles	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	31/12/2020
Frais d'établissement	229				229
Fonds commercial	19 787				19 787
Frais de recherche et développement	2 668	72			2 740
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 169	102			1 272
Immobilisations en cours	103	79	-93		89
Immobilisations incorporelles brutes	23 957	252	-93	0	24 117
Frais d'établissement	(229)				(229)
Fonds commercial	(13 031)				(13 031)
Frais de recherche et développement	(2 624)	(34)			(2 658)
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(861)	(81)			(941)
Amortissements/Dépréciations	(16 745)	(115)	0	0	(16 860)
Immobilisations incorporelles nettes	7 212	137	-93	0	7 257

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

Fonds commercial 19.787 k€:

- Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée sur l'exercice 2006.
 - Ce fonds de commerce a successivement été déprécié de 4 M€ sur 2006, de 7,2 M€ en 2008, de 0,9 M€ en 2011, de 0,5 M€ en 2018 et de 0,4 M€ en 2019.
- Fonds de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée au cours de l'exercice 2009.
- Fonds de commerce Aqualife (1.025 k€), correspondant à l'activité de commercialisation de couvertures de piscine, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée à la fin de l'exercice 2009.

Frais de recherche et développement 2.740 k€ :

- Frais de conception de logiciels et logiciels acquis au titre de la R&D par Vision IQ (société portant historiquement l'activité Poséidon) pour un montant brut de 2.020 k€ totalement amortis.
- Frais de R&D relatifs au développement d'une alarme de piscine de nouvelle génération pour un montant total brut de 377 k€. Ces frais de R&D sont totalement amortis au 31 décembre 2020.
- Frais de R&D relatifs au développement du moteur « Hydro » pour l'entrainement des couvertures automatiques de piscines pour un montant total brut de 233 k€ totalement amortis.

<u>Autres immobilisations incorporelles 1.272 k€:</u>

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 547 k€ a été dépréciée à hauteur de 447 k€ au 31 décembre 2019.

Les autres frais de dépôts des marques et brevets, les licences d'exploitation informatique et les sites internet pour un montant de 725 k€ en valeur brute et amortis à hauteur de 495 k€.

Note 2 – Immobilisations corporelles

En k€ Immobilisations corporelles	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	31/12/2020
Constructions & aménagements	783	116			899
Constructions & aménagements	2 378	140			2 518
Installations techniques, matériel et outillage	2 37 6 361	248			608
Installations générales & agencement					
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	531	39			570
Matériel de transport	63		(\)		63
Immobilisations en cours	81	478	(77)		483
Immobilisations corporelles brutes	4 197	1 021	(77)	0	5 142
Constructions	(393)	(101)			(494)
Installations techniques, matériel et outillage	(1 909)	(178)			(2 088)
Installations générales & agencement	(184)	(92)			(276)
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	(445)	(50)			(495)
Matériel de transport	(51)	(5)			(56)
Amortissements/Dépréciations	(2 982)	(427)	0	0	(3 409)
Immobilisations corporelles nettes	1 216	594	(77)	0	1 733

Note 3 - Immobilisations financières

En k€ Immobilisations financières	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Titres de participation	124			124
Dépôts et cautionnement	188	1	(39)	151
Prêts et autres immobilisations	54			54
Immobilisations financières brutes	366			328
Dépréciations financières	(178)			(178)
Immobilisations financières nettes	188	0	0	151

Les titres de participation des filiales et participations sont intégralement dépréciés au 31 décembre 2020.

La commercialisation des alarmes à l'export étant assurée par le groupe Maytronics, les filiales historiques de commercialisation des alarmes pour piscine privée (MG Iberica, MG Brasil) sont en cours de liquidation. Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008.

Les éléments détaillés relatifs aux filiales et participations sont présentés en partie VI.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent principalement à des prêts intragroupes.

Les dépôts et cautionnement correspondent essentiellement aux garanties demandées dans le cadre de la location des locaux d'exploitation ainsi qu'aux contreparties bancaires des garanties données dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Europe du Nord.

Note 4 - Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

En k€ Stocks	31/12/2019	Variation de l'exercice	31/12/2020
Matières premières Produits finis / Marchandises	1 899 10 809	75 (1 456)	1 974 9 353
Valeur brute	12 708	(1 381)	11 327
Provisions sur stocks	(179)	(235)	(414)
Valeur nette	12 529	(1 616)	10 913

La dépréciation des stocks concerne principalement les stocks de matières premières et composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, le stock conservé correspondant aux besoins SAV.

Note 5 - Echéances des créances à la clôture

En k€ Échéances des créances	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Dépôts et cautionnement	151		151
Prêts et créances rattachées à des participations	54	54	
Actif immobilisé	205	54	151
Clients et comptes rattachés	3 868	3 868	
Personnel	56	56	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	450	450	
Etat, taxe sur les salaires	53	53	
Etat, crédit impôt recherche	240	240	
Autres créances	832	537	296
Actif circulant	5 498	5 203	296
Total des créances	5 703	5 257	446

Les créances liées au Crédit d'Impôt Recherche sont comptabilisés à moins d'un an car elles seront imputées sur l'impôt sur les sociétés 2020 qui sera payé en 2021.

Les autres créances se composent essentiellement des comptes courants détenus sur les filiales et intégralement dépréciés à l'exception de celui détenu sur PTI (filiale d'exploitation des systèmes Poséidon aux USA).

Les éléments détaillés relatifs aux filiales et participations sont présentés en partie VI.

Note 6 – Variation des capitaux propres

En k€ Capitaux propres	31/12/2019	Affectation du résultat 2019	Résultat exercice	31/12/2020
Conital assist	540			540
Capital social	516			516
Réserve légale	52			52
Prime d'émission	9 248			9 248
Prime d'apport	0			0
Autres réserves	0			0
Report AN	1 625	1 852		3 477
Résultat Net	1 852	(1 852)	4 773	4 773
Amortissements dérog.	59			59
Total Capitaux Propres	13 352	0	4 773	18 125

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 5.160.046 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro.

L'affectation du résultat 2019 en report à nouveau fait suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2020.

La répartition du capital au 31 décembre 2020 est la suivante :

Maytronics Limited: 73,03%
 Autres actionnaires au nominatif: 0,68%
 Flottant: 26,29%

Note 7 – Tableaux des provisions sur actif circulant et pour risques et charges

En k€ <i>Provisions</i>	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Provisions sur stocks	179	235		414
Provisions sur comptes clients	825	68	(39)	854
Provisions sur comptes courants	558	1		559
Provisions pour dépréciation d'actifs circulants	1 563	304	(39)	1 828
Provisions pour garanties données aux clients	325	113	(59)	379
Autres provisions pour risques et charges	72	104	(26)	150
Provisions pour pension	315	14		329
Provisions pour risques et charges	712	230	(84)	858

La dépréciation sur comptes clients concerne des créances sur les filiales à hauteur de 783 k€.

La dépréciation sur compte courant est relative aux avances de trésorerie antérieurement consenties aux filiales.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à des litiges avec des tiers ou à des dépenses futures liées à des engagements nés avant le 31 décembre 2020.

Leur montant correspond à la meilleure estimation du risque à la date d'établissement des états financiers.

La provision pour pensions correspond aux engagements d'indemnité pour fin de carrière. Les modalités de détermination de cette provision sont précisées dans le paragraphe « Engagement pour départ à la retraite ».

Note 8 - Emprunts et dettes financières

En k€ Emprunts et dettes financières	Moins d' 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts bancaires	4 725	1 272	0	5 997
Emprunts et dettes financières	4 725	1 272	0	5 997

Au 31 décembre 2020, les dettes financières comprennent :

- Le solde des emprunts bancaires souscrits au cours des exercices 2017 et 2018 et qui s'élèvent respectivement à 790 k€ et 1 294 k€.
- Deux Prêts Garantis par l'Etat souscrits en mai 2020 pour un montant global de 3.900 k€.

La dette senior auprès de Maytronics a été intégralement remboursée en 2020 (solde de 3.333 k€ au 31 décembre 2019).

Note 9 - Détail et échéances des dettes d'exploitation

En k€ <i>Autres dettes</i>	Montant Brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Av. et Ac.reçus s/com.	98	98		
Fournisseurs	4 597	4 597		
Dettes sociales	1 667	1 667		
Dettes fiscales	646	646		
Autres dettes	127	127		
Avoirs à établir	1 720	1 720		
TOTAL	8 856	8 856	0	0

Les dettes fournisseurs incluent un montant de 3,0 M€ dus à Maytronics Ltd.

Les avoirs à établir correspondent principalement aux remises de fin d'année accordées aux clients.

Note 10 - Détail des charges à payer et produits à recevoir

En k€ Détail des charges à payer	31/12/2020
Intérêts courus Fournisseurs factures non parvenues Congés payés, y compris charges sociales Remuneration y compris charges sociales Charges fiscales à payer	14 507 353 865 148
Charges à payer	1 885
En k€ Détail des produits à recevoir	31/12/2020
Factures à établir Autres	267 217
Produits à recevoir	484

Note 11 - Comptes de régularisation - Actif et Passif

En k€ Comptes de régularisation	2020	2019
Charges constatées d'avance Ecart de conversion Actif	178 0	120 0
Compte de régularisation actif	178	120
Ecart de conversion Passif Produits constatés d'avance	0 355	0 357
Compte de régularisation passif	355	357

Les charges constatées d'avance résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les dépenses concernées sont essentiellement relatives à des assurances diverses et à des loyers.

Les produits constatés d'avance incluent essentiellement la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

Note 12 - Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises.

Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics. Dans le cas d'opérations partiellement exécutées, la Chiffre d'affaires est reconnu sur une situation acceptée par le client.

Le chiffre d'affaires maintenance est reconnu à sa valeur contractuelle pour la période écoulée sur l'exercice.

La répartition géographique du chiffre d'affaires se présente ainsi :

En k€	2020	2019
France Europe Reste du monde	55 103 2 501 1 161	43 869 2 257 1 395
Chiffre d'affaires	58 764	47 521

Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

En k€ Dotations et reprises d'exploitation	Dotations	Reprises	postes du bilan liés
Amortissements immobilisations incorporelles	115		Note 1
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	427		Note 2
Provisions R&C	230	84	Note 7
Provisions clients groupes			Note 7
Provisions clients hors groupe	68	39	Note 7
Provisions s/ stocks	235	0	Note 4
Dotation amortissements - provisions	1 075	123	

Note 14 - Résultat financier

En k€ Résultat financier	2020	2019
Revenu valeurs mobilières de placement		
Gains de change	1	1
Reprise de provision sur créances liée à des participations	0	27
Autres produits financier	0	0
Total des produits financiers	1	29
Intérêts emprunt et comptes courants	(98)	(105)
Escomptes accordés	(10)	(8)
Perte de change	(7)	(11)
Total des charges financières	(116)	(124)
Résultat financier	(115)	(95)

Les intérêts sur emprunts et comptes courants correspondent essentiellement aux intérêts relatifs à la dette senior reprise par Maytronics Ltd en 2009 et aux emprunts bancaires souscrits au cours des exercices 2017 et 2018. La rémunération de la dette sénior est indexée au taux EURIBOR 3 mois majoré de 162,5 points de base. La rémunération des emprunts bancaires souscrits en 2017 et 2018 est de respectivement 1,45% et 1,50%.

Note 15 – Résultat exceptionnel

En k€ Résultat exceptionnel	2020	2019
Produits exceptionnels sur opération de gestion Produits exceptionnels sur opération en capital		26
Total des produits exceptionnels	0	26
Charges exceptionnelles sur opération de gestion Dotations aux dépréciations exceptionnelles	(24)	(33) (419)
VNC des immobilisations financières	(39)	,
Total des charges exceptionnelles	(63)	(452)
Résultat exceptionnel	(63)	(427)

Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€		<u>2020</u>			<u>2019</u>			
Impôts sur les sociétés	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net		
Résultat courant Résultat exceptionnel Crédit impôt recherche	5 375 (63)	(659) 18 102	4 716 (46) 102	2 442 (427)	(249) (18) 104	2 194 (445) 104		
Total	5 312	(539)	4 773	2 015	(163)	1 852		

Après imputation des déficits reportables sur le résultat fiscal de la période, le montant de la charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 641 k€ au 31 décembre 2020.

Note 17 - Situation fiscale latente et différée

En k€ Situation fiscale latente et différée	31/12/2020 Bases
Provisions règlementées	59
Total des accroissements	59
Contribution sociale de solidarité 2020	64
Effort construction 2020	19
Provision pour pension	14
Total des allègements	97
Situation fiscale latente au 31/12/2020	(38)

VI. Filiales et Participations

L'ensemble des actifs liés aux filiales n'ayant plus d'activité au 31 décembre 2020 est déprécié à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation des filiales MG Iberica, et MG Brasil reste en cours à fin 2020.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

Clients groupe (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/19	Valeur brute au 31/12/20	
MG Iberica MG Brasil Poseidon US	215 32 534	215 32 535	
Total	782	783	

Dépréciation au 31/12/19	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/20	Valeur nette au 31/12/20
215			215	
32			32	
512	23		535	
760	23	0	783	

Comptes courants filiales (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/19	Valeur brute au 31/12/20	
MO III and a	044	044	
MG Iberica	241	241	
MG Brasil	23	23	
Poseidon US	295	296	
Total	558	559	

Dépréciation au 31/12/19	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/20
241			241
23			23
295	1		295
558	1	0	559

	Valeur nette au 31/12/20
	0
	0
	0
ŀ	
L	0

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2020.

31/12/2020	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	14	(86)	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	(491)	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	81	(1 033)	100%	76	0	0	390	78	-
TOTAL				124	0	54			

31/12/2019	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	14	(86)	78%	24	0	54	0	0	_
MG Ibérica	30	(491)	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	89	(1 033)	100%	76	0	0	477	92	-
TOTAL				124	0	54			

MG Brasil et MG Iberica sont en cours de liquidation au 31 décembre 2020.

Les variations du capital social et des capitaux propres des filiales pour lesquelles la devise de référence n'est pas l'euro (MG Brasil, Poséidon US) sont impactées par les variations de taux de change.

Eléments concernant les entreprises liées

En k€ <i>Eléments concernant les entreprises liées</i>	2020	2019
Postes du bilan (valeurs brutes)		
Participations	124	124
Prêts	54	54
Créances clients et comptes rattachés	853	935
Comptes courants des filiales	559	558
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 086	1 093
Poste du compte de résultat		
Chiffre d'affaires	976	1 005
Achats et variations de stocks	33 726	25 926
Autres achats et charges externes	168	167
Dotations provisions sur comptes courants	1	0
Intérêts	35	48

Outre les filiales de MG International, le périmètre des entreprises liées inclut Maytronics Ltd, actionnaire à 73,03% de MG International ainsi que ses filiales.

VII. Complément d'informations

1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

Au 31 décembre 2020, un contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets constituent un engagement de la S.A. MG International.

Cette garantie antérieurement détenue par un pool bancaire, a été transférée depuis le 2 janvier 2009 à la société Maytronics Ltd suite au rachat par cette dernière du solde de la dette sénior à laquelle elles sont attachées.

Au 31 décembre 2020 les principaux locaux occupés par la société font l'objet de baux commerciaux dits 3/6/9 :

- Le bail relatif aux locaux occupés par l'atelier de réparation et le stockage des pièces détachées est arrivé à échéance en octobre 2018 et a été renouvelé pour une période de dix ans.
- Le bail relatif aux locaux occupés par l'établissement secondaire sis à Boulogne-Billancourt arrive à échéance au mois de mars 2024.
- Le bail relatif aux locaux occupés par des bureaux (nouveau Siège social de la société) et par le site de production dédié à la fabrication des couvertures de piscine à La Ciotat arrivera à échéance en 2026, étant précisé que ce bail contient une faculté de résiliation anticipée au 1er janvier 2021 qui serait assortie d'une pénalité.
- Le bail relatif aux locaux situés à Clamart arrivera à échéance en 2025.

L'engagement total relatif aux loyers immobiliers s'élève à 1.751 k€ au 31 décembre 2020 dont 586 k€ à moins d'un an.

2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent l'engagement à hauteur de 21 k€.

Le montant de l'engagement non couvert par un régime d'assurance fait l'objet d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 329 k€.

Les principales hypothèses de détermination de l'engagement sont mentionnées ci-après :

Taux de rendement net estimé : 0,80%
Taux annuel d'évolution des salaires : 2%

Taux de rotation : 1,6%

Age de départ à la retraite : 62 ans
Table de mortalité : TF0002-ND

3. Répartition des effectifs

Effectif inscrit au 31 décembre	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Cadres	43	42
Non cadres	50	48
Total	93	90

4. Rémunération des organes de direction

Le montant des rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2020 à 335 k€.

5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes s'élève à 63.748 € HT pour l'exercice 2020.

6. Consolidation

Depuis le 1er janvier 2009, MG International SA n'établit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 24.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 48.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

La société MG International S.A. est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yizre'el, 19350 Israël.